

Formulaire 2 : Proposition de modification du champ de pratique

Les demandeurs doivent remplir toutes les sections du formulaire 2 pour qu'il soit examiné par le ministère de la Santé. Après la soumission et l'analyse de ce formulaire par le ministère, votre conseiller du ministère communiquera sa décision de donner suite ou non à votre proposition de modification du champ de pratique. Si la décision est positive, les ordres de réglementation doivent remplir le formulaire 3 : Soumission de la réglementation.

Consultez le « Guide des propositions de modification du champ de pratique » lorsque vous remplissez ce formulaire. Communiquez avec le conseiller de votre ministère si vous avez des questions sur le processus et les attentes du ministère.

Ce formulaire rempli sera envoyé par courriel à l'adresse RegulatoryProjects@ontario.ca, en mettant en copie le directeur de la surveillance réglementaire relative aux ressources humaines et le gestionnaire de l'unité de conception et de mise en œuvre réglementaire. Leurs courriels se trouvent [ici](#). Une fois soumis, vous recevrez un courriel accusant réception de la proposition.

Article 1.	Description
------------	-------------

- 1. Veuillez fournir une description en langage clair de la proposition.**
- 2. L'ordre de réglementation de la profession appuie-t-il cette proposition de modification du champ de pratique?**
 Oui
 Non
- 3. Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.**

Article 2.**Impact sur les utilisateurs finaux et les résultats**

1. **Quelles sont les répercussions de cette proposition de modification du champ de pratique sur des populations spécifiques?**
2. **Quel est l'impact sur l'expérience des patients/clients/résidents?**
3. **Quelles sont les répercussions sur la profession et les activités pour assurer la préparation à la pratique?**
4. **Quelles sont les répercussions sur le système de santé?**
5. **Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.**

Article 3.**Coûts et économies**

1. **Quels sont les coûts ou les économies pour les patients?**
2. **Quels sont les coûts ou les économies pour les fournisseurs de soins de santé?**
3. **Quels sont les coûts ou les économies pour le gouvernement, le ministère et les autres ministères et programmes gouvernementaux?**
4. **Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.**
5. **Veuillez fournir toute documentation probante liée à cet article.**

Article 4.**Harmonisation avec les priorités en matière de soins de santé**

1. Veuillez indiquer et expliquer où et comment la proposition correspond aux priorités actuelles en matière de soins de santé.
2. Veuillez identifier et expliquer toute répercussion négative possible sur les priorités actuelles en matière de soins de santé.
3. Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.
4. Veuillez fournir toute documentation probante liée à cet article.

Article 5.**Comparaison et analyse des compétences**

1. Veuillez fournir un balayage et une analyse détaillés des compétences.
2. Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.
3. Veuillez fournir toute documentation probante liée à cet article.

Article 6.**Identification et atténuation des risques**

1. Y a-t-il des risques juridiques liés à votre proposition?
2. Y a-t-il des risques pour la sécurité et la protection du public?
3. Y a-t-il des risques pour d'autres professions réglementées de la santé?
4. Y a-t-il des risques pour les soins intégrés?

5. **Y a-t-il des risques pour les partenaires de prestation de services de soins de santé ou les entreprises de l'Ontario?**
6. **Y a-t-il une opposition à la modification du champ de pratique de la part d'autres professions, d'associations professionnelles, d'autres ordres de réglementation ou du public?**
7. **Veillez fournir toute documentation probante liée à cet article.**
8. **Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.**

Article 7.	Considérations relatives à la mise en œuvre
-------------------	--

1. **Si, à la suite de l'analyse et du soutien du ministère, la modification du champ de pratique est soumise à l'approbation du gouvernement, quelles sont les étapes à prendre en compte dans le cadre d'un plan de mise en œuvre?**
2. **Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.**

Article 8.	Approche pour une qualité et une sécurité continues
-------------------	--

1. **Décrivez quels mécanismes ou processus de surveillance doivent être en place pour assurer la qualité et la sécurité continues si la modification du champ de pratique est mise en œuvre.**
2. **Veillez fournir toute documentation probante liée à cet article.**
3. **Le cas échéant, veuillez inclure tout renseignement supplémentaire lié à cet article.**